



Fiche de prescription à envoyer par mail au PLIE :

[prescription.plie@maison-emploi-bordeaux.fr](mailto:prescription.plie@maison-emploi-bordeaux.fr)

## FICHE DE PRESCRIPTION

### LE PRESCRIPTEUR

Date de prescription : \_\_\_\_\_ Structure : \_\_\_\_\_

Ville (zone géographique, antenne) : \_\_\_\_\_ Nom prescripteur : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

#### Cadre réservé à France Travail

Permanence PLIE / FT du : \_\_\_\_\_ Agence FT de : \_\_\_\_\_

### LA PERSONNE ORIENTÉE

Mme  Mr

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Inscrit à FT :  Oui  Non Identifiant : \_\_\_\_\_

### LE CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ AU PLIE (Cochez un seul critère)

- Allocataire du RSA
- Demandeur d'emploi de longue durée (minimum 12 mois)
- Formation de niveau V ou V bis ou VI (Niveau inférieur ou égal au CAP / Brevet des collègues)
- Issu des quartiers prioritaires
- Pris en charge par les structures d'insertion par l'activité économique
- Autres personnes rencontrant des difficultés particulières à l'insertion (à préciser dans commentaires)





## PUBLIC CONCERNÉ

UNIQUEMENT BORDELAIS. À PARTIR DE 25 ANS ET DEMI ET SANS LIMITE D'ÂGE,  
REMPLISSANT L'UNE DES CONDITIONS SUIVANTES :

- Allocataire du RSA
- Inscrit(e) comme demandeur d'emploi depuis plus de 12 mois
- Titulaire d'une formation inférieure ou égale au niveau V (CAP/BEP)
- Issu(e) des quartiers prioritaires
- Pris(e) en charge par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) agréées par l'Etat.

Au-delà de ces critères, l'intégration des personnes suppose :

- Que les difficultés périphériques de retour à l'emploi leur permettent néanmoins de s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle et d'être acteur de leur parcours.
- Les participants doivent avoir un niveau minimum de compréhension et d'expression de la langue française

## MÉTHODE ET OBJECTIFS

1. Insérer dans l'emploi durable ou faciliter l'accès à une formation qualifiante des bordelais demandeurs d'emploi en difficultés d'insertion
2. Faire bénéficier les participants du PLIE d'actions spécifiques développées avec nos partenaires locaux dans le cadre de l'Offre de Services Commune : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences sur le Territoire, Relations avec le monde économique, ingénierie d'actions spécifiques du PLIE. Le PLIE est également prescripteur sur toutes les actions de droit commun (hors actions spécifiques Pôle emploi).
3. Stabiliser en situation les participants durant les 6 premiers mois de reprise d'un emploi durable, d'intégration en formation qualifiante ou de création d'activité.

Sont appelés « participants » les personnes accompagnées par le PLIE. Les personnes sont plus que des « bénéficiaires » ou des « usagers ». Elles participent à leur accompagnement et se mettent en situation de co-construire leurs parcours.

## QUI PEUT PRESCRIRE VERS LE PLIE DE BORDEAUX

Toutes les structures d'insertion, d'accompagnement et les associations peuvent prescrire sur le PLIE de Bordeaux.

## COMMENT PRESCRIRE VERS LE PLIE DE BORDEAUX

Complétez et transmettez la fiche de prescription par mail à :  
[prescription.plie@maison-emploi-bordeaux.fr](mailto:prescription.plie@maison-emploi-bordeaux.fr)



Le futur participant sera contacté sous un délai maximum de 4 semaines



Le prescripteur recevra un retour par mail ou téléphone sur la décision d'intégration ou en amont

# Les Référents de Parcours PLIE dans les quartiers

